

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A PRESENTER
DEVANT LE JUGE AUX AFFAIRES FAMILIALES
(Procédure Hors Divorce)

- Copie complète du livret de famille,
- Copie intégrale des actes de naissance de chaque enfant de moins de 3 mois.
- Copie d'une pièce d'identité et de toute pièce justifiant de la nationalité du demandeur.
- Derniers avis d'imposition,
- Dernière déclaration de revenus.
- 12 derniers bulletins de salaire, ou la dernière notification de droits à retraite, à indemnité de chômage, à rente, à pension d'invalidité, à allocation adulte handicapé ou à revenu de solidarité active,
- Dernière notification des droits à allocations familiales, allocation logement et autres prestations sociales,
- Justificatifs des revenus locatifs (si vous louez un bien),
- Justificatifs des revenus du capital (intérêts des placements),
- Tout autre justificatif de ressources,
- Dernière quittance de loyer et le contrat de location,
- Liste des crédits avec pour chacun, le nom de la Banque, le montant de la mensualité et du capital restant dû. Eventuellement les décisions de la Commissions de surendettement ou du Juge du rétablissement personnel,
- Précédentes décisions de justice.
- Tableaux de charges et de ressources mensuelles.